



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

aide psychopédagogique

Question écrite n° 95445

Texte de la question

M. Michel Lefait appelle l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les inquiétudes exprimées par les rééducateurs de l'éducation nationale, et de celles du comité scientifique de la FNAREM, quant à leur avenir au sein des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED). Ces enseignants spécialisés (psychologues, rééducateurs...) qui ont pour mission essentielle de prendre en charge les élèves en grande difficulté scolaire et de leur apporter un accompagnement spécifique en proposant des aides complémentaires, sont confrontés ces dernières années à une amputation de leurs effectifs et de leurs moyens, les contraignant à réduire leur zone d'intervention, sachant qu'ils sont également au service de la famille. Considérant que la lutte contre la difficulté scolaire est la mission première du service public d'éducation et passe notamment par la présence de ces rééducateurs en RASED dans les établissements ainsi que par la mise en place d'un suivi réellement individualisé des élèves, il lui demande de prendre les dispositions nécessaires au maintien du nombre de ces postes spécialisés.

Données clés

Auteur : [M. Michel Lefait](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (8^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95445

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 mai 2016](#), page 3607

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)